

Table régionale – Environnement et aménagement du territoire

Faits saillants de la rencontre

Date : 30 janvier 2025, de 13 h 30 à 16 h

Lieu : Hôtel Château-Bromont (90, rue Stanstead à Bromont)

1 Points à l'ordre du jour

1. Suivi des actions
2. Rôle et fonctionnement de la Table
3. Suivi des projets en cours
4. Projet du poste Bolton et sa ligne d'alimentation
5. Projet du poste de Brome et sa ligne d'alimentation
 - Poste
 - Corridors et variantes de tracés
6. Prochaines rencontres

2 Personnes présentes

Participants

- UPA-Montérégie
- MRC de La Haute-Yamaska
- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- Municipalité d'Eastman
- Municipalité de Sutton
- Organisme de bassin versant (OBV) de la Yamaska
- Ville de Granby
- Association de conservation du Mont Écho (ACMÉ)
- Corridor Appalachien
- Comité de sauvegarde du Bassin versant du lac Davignon (CSBVLD)

En ligne :

- Conservation des vallons de la Serpentine
- Conservation Espace Nature Shefford (CENS)

Hydro-Québec :

- Eve-Marie Jodoin – Conseillère, Affaires régionales
- Laurent Desjardins – ingénieur projet
- Bassem Kaabia – ingénieur de projet
- Harry Milad – Ingénieur de projet
- Sébastien Cinq-Mars – Chef projet poste
- Isabelle Thériault – Conseillère, expertise environnementale
- Raphael Thibault-Gobeil – Chargé de projets, Environnement
- Andréane Turgeon – Cheffe projet ligne

Animation

- Marie Rousseau – Animation (Ecoprocessus)
- Isabel T. Dion – Prise de notes (en ligne)

3 Faits saillants des discussions

Points à l'ordre du jour	Résumé des échanges
1. Suivi des actions	<ul style="list-style-type: none">• Hydro-Québec présente le suivi des actions qui avaient été notées lors des dernières rencontres (7 octobre et 4 décembre 2024) de la Table régionale en environnement et aménagement du territoire (ci-après nommée « Table »).
2. Rôle et fonctionnement de la Table	<ul style="list-style-type: none">• Un bref rappel du rôle et du fonctionnement de la table est fait.• Les participants sont informés que les faits saillants des rencontres de la Table seront mis en ligne sur la page Web de la modernisation du réseau de l'Estrie d'Hydro-Québec.• Le questionnaire auprès des membres de la Table sera retransmis à tous et à toutes. Il est précisé que ce questionnaire concerne spécifiquement le fonctionnement de la Table et est à l'attention des participants aux rencontres. Celui-ci ne devrait pas être diffusé auprès de la population. <p>Les résultats du questionnaire seront présentés lors d'une prochaine rencontre et permettront d'apporter des ajustements au fonctionnement et aux contenus présentés, si requis.</p>

<p>3. Suivi des projets en cours</p>	<p><i>Les principaux commentaires et les questions soulevées concernant le suivi des projets en cours sont résumés ci-dessous.</i></p> <p><u>Poste Pierre-Laporte et sa ligne d'alimentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations entourant le webinaire prévu le 30 janvier en soirée étaient disponibles sur la vitrine Web du projet. • Le nouveau poste qui sera construit pour remplacer le poste Cleveland actuel sera situé au croisement du boulevard Pierre-Laporte et de la rue Bergeron. La nouvelle ligne empruntera l'emprise de la ligne existante, qui sera élargie. • En termes de taille et de configuration, le nouveau poste Pierre-Laporte sera similaire au poste Sherbrooke. • La nouvelle ligne à 230 kV aura des pylônes un peu plus hauts que ceux de la ligne actuelle, soit entre 40 et 50 m. • La documentation entourant le projet est disponible sur la vitrine Web. Les membres sont également invités à contacter Hydro-Québec (via Mme Eve-Marie Jodoin) s'ils souhaitent obtenir des informations supplémentaires.
<p>4. Projet du poste Bolton et sa ligne d'alimentation</p>	<p>Hydro-Québec présente la zone d'étude finale et la zone d'implantation du poste du projet.</p> <p><i>Les principaux commentaires et les questions soulevées à la suite de la présentation sont résumés ci-dessous.</i></p> <p><u>Concernant l'aire d'accueil du poste Bolton</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La plus petite superficie du poste Bolton par rapport au poste Pierre-Laporte s'explique en raison du fait que le poste Bolton en est un de distribution (120 kV-25 kV). Le poste Pierre-Laporte en est un de sectionnement où plusieurs lignes de transport se rencontrent. • Les corridors de migration et fauniques sont pris en considération lors de la caractérisation du site et des inventaires terrain effectués. • Il est souligné que la tortue des bois apprécie et utilise ce genre de site. Il faut donc en tenir compte dans l'inventaire, ainsi que lors de l'aménagement et de la construction. • Il faut éviter de créer des habitats propices à la ponte pour ne pas attirer les tortues à proximité de la route.

	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en considération la renouée du Japon (espèce exotique envahissante) et les différentes mesures possibles, notamment au niveau de la gestion des déblais. • La pollution lumineuse est un élément sur lequel Hydro-Québec voudra travailler (par exemple, éclairage seulement lors des urgences et éclairage de surveillance plus discret en tout temps). • Une personne souligne qu'il pourrait être intéressant de contacter la Réserve internationale du ciel étoilé du Mont-Mégantic à ce sujet. • Les membres sont invités à communiquer avec Hydro-Québec s'il y a de nouveaux éléments qui devraient être pris en compte dans l'analyse de l'aire d'accueil du futur poste. <p><u>Concernant la nouvelle ligne d'alimentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La ligne actuelle à 49 kV sera démantelée après la mise en service de la nouvelle ligne. • L'aire de distribution du poste ira jusqu'à la frontière au sud. • Les montagnes (Bolton Pass, notamment) représentent un défi autant pour le transport que pour la distribution. • Les structures (portiques ou pylônes) seront en acier, d'une hauteur pouvant aller jusqu'à 45 m (selon les obstacles à franchir, les routes à traverser, etc.). L'analyse plus détaillée des structures qui seront utilisées viendra après le choix du tracé de la nouvelle ligne. • Le travail est en cours pour déterminer des variantes de tracés de ligne, qui seront présentées possiblement cet été ou à l'automne, d'abord à la Table et ensuite à la population.
<p>5. Projet du poste Brome et sa ligne d'alimentation</p>	<p>Hydro-Québec présente plus en détail les informations sur l'aire d'accueil du poste et les variantes de tracés et consulte les participants.</p> <p><i>Les principaux commentaires et les questions soulevées à la suite de la présentation sont résumés ci-dessous.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des milieux humides et hydriques situés dans l'aire d'accueil du nouveau poste sont visés par un règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC de Brome-Missisquoi. • Aucune étude n'a démontré de manière probante un effet de la présence d'un poste ou d'une ligne sur la valeur des maisons.

- Plusieurs études ont démontré qu'il n'y a pas d'impact sur la santé associé aux champs électromagnétiques (CEM).
- La nouvelle ligne à 120 kV sera conçue avec des structures d'acier (pylônes ou portiques), pour des raisons de robustesse et de durabilité. Les structures auront une hauteur entre 35 et 45 m et une largeur d'emprise d'environ 40-42 m.
- L'option de l'ancien site d'enfouissement a été écartée comme site de poste potentiel, notamment en raison de la faible capacité portante du sol. L'excavation du site n'est pas envisagée.
- Il n'y aurait pas la place nécessaire pour construire le nouveau poste pour le réseau à 120 kV sur le site du poste actuel de Sutton. De plus, il n'est pas possible de démanteler le poste avant d'avoir construit le nouveau poste afin de poursuivre l'alimentation en électricité du secteur.

Corridors nord et sud

Commentaires et éléments d'information fournis par les membres à la suite de la présentation des corridors lors de la dernière rencontre de la Table :

Corridor appalachien :

- Peu d'information supplémentaire, sauf l'identification d'un noyau forestier important pour la conservation.
- L'analyse favorise davantage le corridor sud. En utilisant l'emprise du pipeline existant, l'impact sera moins grand. Il faut éviter la fragmentation de corridors écologiques identifiés.
- Présence d'aires protégées à proximité du corridor nord.

UPA :

- Préoccupation que le tracé privilégié soit le plus court et qu'une analyse plus poussée des érablières à potentiel soit effectuée.
- Utiliser les emprises existantes, suivre les limites de lots et prendre en compte les systèmes de drainage des terres.

MRC de Brome-Missisquoi :

- Conciliation plus difficile avec les zones de développement au sud, notamment le parc industriel et des projets potentiels hôteliers et résidentiels.

	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les emprises au sud pour éviter la fragmentation. • Le corridor nord est davantage situé en territoire agricole et présente donc des enjeux différents. • Les participants ont proposé d'autres sites qui pourrait être évalués par Hydro-Québec comme emplacement potentiel pour le nouveau poste. <p><u>Variantes de tracés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le corridor et les variantes au sud demeurent privilégiés par Hydro-Québec comme étant l'option de moindre impact. • La traversée de la route 139 pourrait se faire au même endroit que la traversée de la ligne existante. • Des discussions ont été entamée avec quelques propriétaires, notamment en lien à la traversée de la route 202 ainsi que pour le site de poste. • Pour les variantes du corridor nord, le point de départ de la ligne est une dérivation d'une ligne existante, qui offre une certaine flexibilité sur le point de dérivation. <p>Pour les variantes du corridor sud, le point de départ de la ligne est un poste. Il n'est pas possible de partir en dérivation à cet endroit, étant donné la proximité du poste de Cowansville du point de dérivation et de contraintes électriques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La nouvelle ligne et celles de distribution serviront à desservir les besoins de la région seulement (pas d'exportation). • L'expropriation est une mesure d'exception seulement. Des démarches sont effectuées avec les propriétaires pour en venir à une entente, avec une certaine marge de manœuvre afin d'ajuster le tracé et le positionnement des pylônes (optimisation) pour limiter les impacts. • Le document de présentation sera transmis avec les faits saillants de la rencontre, mais il ne doit pas être diffusé au public à ce stade d'évolution du projet qui peut encore changer. • Des personnes présentes souhaiteraient recevoir les variantes de tracés afin de pouvoir les analyser. • Les membres de la Table sont invités à transmettre leurs commentaires sur les variantes de tracés présentées à Hydro-Québec d'ici le 14 février.
--	---

6. Prochaines rencontres	<ul style="list-style-type: none">• Une personne souligne que le webinaire et les communications devraient aussi être offerts en anglais. Hydro-Québec fait les vérifications afin de s'assurer d'être conforme à la loi.• Des publications ont été faites cette semaine, notamment sur des groupes Facebook de regroupements citoyens de la région, pour informer des activités de consultation à venir.
---------------------------------	--

4 Actions de suivis

- Hydro-Québec va retransmettre le lien vers le questionnaire aux membres de la Table.
- Hydro-Québec va transmettre la présentation visuelle aux membres.
- Hydro-Québec va transmettre les variantes de tracés aux membres afin qu'ils puissent les analyser et fournir leurs commentaires.
- Les membres de la Table sont invités à transmettre leurs commentaires sur les variantes de tracés à Hydro-Québec d'ici le 14 février.

5 Pièces jointes

- Présentation visuelle utilisée lors de la rencontre.